



Paris, le 3 juin 2013

LA PRÉFECTURE DE POLICE ET L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES OUVRENT UNE FENÊTRE SUR L'HISTOIRE DE PARIS

La préfecture de police (PP) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) vous invitent à remonter le temps et à ouvrir une fenêtre sur l'histoire de Paris, à l'occasion d'une présentation exceptionnelle des 300 m² de fouilles archéologiques préventives réalisées au centre de l'île de la Cité, au 2 rue de Lutèce, dans l'enceinte de la préfecture de la police. Ces recherches, préalables à la construction d'une nouvelle salle d'accueil du public, sont menées par quatre spécialistes de l'archéologie urbaine parisienne et une anthropologue.

Lors de la 4^e édition des Journées nationales de l'Archéologie, la préfecture de la police, avec le concours de l'Inrap, ouvrira gratuitement ses portes au public, le samedi 8 et le dimanche 9 juin, de 10 heures à 18 heures. Les visiteurs pourront découvrir le métier d'archéologue grâce à une exposition photographique et assister à une présentation commentée des fouilles. Les novices, comme les passionnés, pourront ainsi obtenir des réponses sur l'histoire de la capitale, de sa création à nos jours, en dialoguant avec les archéologues.

Que découvrir sur l'île de la Cité ?

L'histoire de l'île de la Cité commence avec l'émergence progressive d'un banc de sable dans le lit de la Seine à partir de l'époque néolithique. Les archéologues, sous la direction de Xavier Peixoto, comptent mieux saisir la formation géologique de l'île et son évolution au cours du temps. Cette recherche sera possible dans les niveaux les plus profonds du site, après avoir mis au jour l'ensemble des vestiges archéologiques.

L'émergence du phénomène urbain à Paris (les origines lointaines de la Lutèce gauloise) est depuis toujours un enjeu historique majeur et l'objet de débats au sein de la communauté archéologique. Ainsi, récemment, des archéologues ont proposé que la cité des *Parisii* ait été implantée dans la boucle de la Seine à Nanterre. En effet, si César place Lutèce sur une île, aucun vestige de la période gauloise n'a encore été découvert dans l'île de la Cité.

Dès le début de l'époque gallo-romaine, le centre de Lutèce se développe sur la montagne Sainte-Geneviève. L'île de la Cité, elle, abrite alors des activités artisanales et commerciales liées au port fluvial. Au début du IV^e siècle, l'île est fortifiée et entourée de remparts. Elle devient alors le centre de la cité. Des fouilles précédentes, rue de Lutèce, avaient déjà révélé de modestes constructions et une rue reliant la basilique du marché aux fleurs au « Palais », un important bâtiment administratif ou militaire, de nos jours enfoui sous le palais de Justice.

Les fouilles archéologiques actuelles prennent place à l'emplacement de l'église moderne Saint-Éloi, reconstruite en 1632 par l'ordre des Barnabites. En 635, fut fondée, sous la direction de Saint-Éloi et sous la protection du roi Dagobert I^{er}, une abbaye de femmes consacrée à Saint-Martial de Limoges connu aujourd'hui sous le nom de Saint-Éloi.

Quelles sont les premières découvertes ?

Depuis la mi-avril, les archéologues ont mis au jour l'angle sud-est de la nef de l'église des Barnabites et une partie de son cloître. Leur travail est de rechercher tous les éléments relatifs à l'histoire de cet établissement religieux depuis ses origines mérovingiennes. Ses puissantes maçonneries ont largement oblitéré les niveaux antérieurs. Dans cet ensemble, des éléments lapidaires médiévaux ont été réemployés dans les fondations de l'église du XVII^e siècle. À l'intérieur du cloître, des sépultures médiévales ont été conservées : une dizaine, attribuée aux XIII^e-XIV^e siècles, est actuellement en cours de fouille. Certaines contiennent des vases à encens. Ces sépultures se rattachent à une période durant laquelle les moines de Saint-Maur-des-Fossés ont supplanté les religieuses, chassées sous prétexte d'inconduite en 1107.

À ce jour, aucun élément se rapportant à l'église et au cimetière des moniales n'a été retrouvé. Si cela se confirmait, cette absence d'indices conforterait l'hypothèse selon laquelle l'église originelle fondée par Saint-Éloi se trouverait à l'emplacement de l'oratoire Saint-Martial, aujourd'hui disparu, qui s'élevait à quelques dizaines de mètres à l'est de la fouille actuelle.

Les niveaux antiques ne sont pas encore fouillés. Le niveau le plus ancien actuellement repéré se situe à 5 mètres sous le sol actuel. Il s'agit d'un dépôt de crue contenant de la céramique datée des environs du début de notre ère. D'autres horizons plus anciens pourraient donc être présents.

DEUX INSTITUTIONS AU CŒUR DE L'HISTOIRE

La préfecture de police

Depuis sa création en 1800, la préfecture de police, dont le siège se trouve au cœur de l'île de la Cité, à Paris, est une administration qui s'engage au quotidien pour garantir la sécurité et l'exercice des libertés de tous ceux qui vivent, travaillent à Paris et dans son agglomération ou visitent notre capitale. Les quelque 46 000 femmes et hommes, dont près de 30 000 policiers et 8 500 sapeurs-pompiers, qui la composent aujourd'hui en font la principale « force humaine » de l'agglomération parisienne. Mais au-delà des personnels qui lui donnent vie, cette institution est à la fois une force opérationnelle, d'innovation et de modernisation. La PP met, depuis deux siècles, l'ensemble de ses compétences au service de la population en luttant contre la délinquance, en prévenant les catastrophes naturelles ou technologiques, les risques urbains, routiers ou sanitaires, en apportant un service public de qualité aux citoyens dans la délivrance des titres administratifs, mais aussi, en menant des missions d'expertise sans équivalent, comme en matière de police technique et scientifique.

L'Inrap

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise chaque année quelque 1 500 diagnostics archéologiques et 250 fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de police

Service de la communication de la préfecture de police - 01 53 71 28 73 ou ppcom@interieur.gouv.fr

Inrap

Mahaut Tyrrell, chargée de communication médias - service partenariats et relations médias -
01 40 08 80 24 - 06 07 40 59 77 ou mahaut.tyrrell@inrap.fr

Solène Bonleu, chargée du développement culturel et de la communication, direction interrégionale
Centre-Île-de-France 01 41 83 75 51 - 07 86 00 49 40 ou solene.bonleu@inrap.fr